

## 1 La lutte contre la traite négrière

La Société des amis des Noirs, créée en 1788, s'adresse à l'Assemblée nationale.

La Société des amis des Noirs [espère] que vous accueillerez avec bienveillance sa réclamation en faveur de cette nombreuse portion du genre humain, si cruellement opprimée depuis deux siècles [...]. Pour retrouver la liberté à laquelle sans doute on doit sacrifier la vie même, vous n'avez pas balancé<sup>1</sup> à suspendre le mouvement d'une immense société, pourriez-vous balancer, lorsqu'il s'agit du sang de milliers d'hommes, à suspendre le commerce de quelques individus, par la crainte de compromettre leur fortune ! Ils sont pères de famille !

Société des amis des Noirs, Adresse à l'Assemblée nationale pour l'abolition de la traite des Noirs, 5 février 1790.

1. Hésité.



## 2 La première abolition de l'esclavage (1794)

Durant la Révolution française, la Première République proclamée en 1792 encourage les mouvements en faveur de l'abolition. Dès 1793, l'esclavage est aboli à Saint-Domingue.

La Convention nationale déclare que l'esclavage des Nègres<sup>1</sup> dans toutes les colonies est aboli ; en conséquence elle décrète que les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français, et jouiront de tous les droits assurés par la constitution.

Décret de la Convention nationale du 16 Pluviôse an II (4 février 1794).

1. Terme péjoratif employé en Europe aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pour désigner les esclaves d'origine africaine.

Estampe représentant un esclave noir habillé en révolutionnaire, 1792 (BnF, Paris).



## 3 Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage (1802)

Napoléon Bonaparte met fin au conflit avec la Grande-Bretagne en 1802. Ses ambitions se tournent alors vers l'Amérique. C'est dans ce contexte qu'il rétablit l'esclavage dans les colonies françaises. À Saint-Domingue, le soulèvement des esclaves et des libres de couleur aboutit à l'indépendance de l'île en 1804. L'île de Saint-Domingue prend alors le nom d'Haïti.

**Article premier.** Dans les colonies restituées à la France en exécution du traité d'Amiens<sup>1</sup>, du 6 germinal an X, l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.

**Art. 2.** Il en sera de même dans les autres colonies françaises au-delà du cap de Bonne-Espérance<sup>2</sup>.

**Art. 3.** La traite des noirs et leur importation dans les dites colonies, auront lieu, conformément aux lois et règlements existants avant ladite époque de 1789.

Décret du 20 mai 1802.

1. Traité signé entre la France et la Grande-Bretagne, par lequel la France récupère certaines colonies.  
2. Principalement La Réunion et l'île Maurice.

## 4 La Deuxième République abolit l'esclavage (1848)

Au nom du peuple français, Le gouvernement provisoire, considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine [...], qu'il est une violation flagrante du dogme républicain : Liberté, Égalité, Fraternité, décrète :

**Article premier.** L'esclavage est entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises.

Victor Schœlcher, décret d'abolition, 27 avril 1848.

François Biard, L'Abolition de l'esclavage (27 avril 1848), huile sur toile, 1849 (musée national du château de Versailles).

## 5 Les devoirs des hommes libres

La liberté, vous le savez, vous impose des obligations. Soyez dignes d'elle, en montrant à la France et au monde qu'elle est inséparable de l'ordre et du travail [...]. Vous me prouvez que vous m'aimez en remplissant les devoirs que la société impose aux hommes libres [...] ; travailler en bons ouvriers comme vos frères de France, pour élever vos familles, voilà ce que la République vous demande [...]. Reconnaissance éternelle à la République française qui vous a fait libres ! Et que votre devise soit toujours Dieu, la France et le Travail.

Proclamation de l'abolition à l'île Bourbon (actuelle Réunion), par Joseph Sarda Garriga (administrateur colonial), le 20 décembre 1848.

### QUESTIONS

1. **Doc. 1** Contre quelle pratique et au nom de quels principes la Société des amis des Noirs lutte-t-elle ?
2. **Doc. 2** Quand l'esclavage est-il aboli pour la première fois en France ? Sous quel régime politique ?
3. **Doc. 3** Quelle décision Napoléon Bonaparte prend-il en 1802 ? Quelles en sont les conséquences ?
4. **Doc. 4 et 5** Quand et par qui l'esclavage est-il définitivement aboli en France ? Au nom de quels principes ?
5. **Doc. 4 et 5** Quelles sont les conséquences de cette décision ?
6. **Doc. 1 à 5** Racontez en quelques lignes les principales étapes de l'abolition de l'esclavage en France.